

## CONVOCAATION

---

Objet : Conseil Municipal du 26 septembre 2024.

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil Municipal de la Ville de Mont de Marsan, à laquelle vous êtes prié(e) de bien vouloir assister, aura lieu le :

**26 septembre 2024 à 19h00,  
Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville  
2 Place du Général Leclerc  
40 000 Mont de Marsan**

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance ainsi que les projets des délibérations s'y rapportant.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

**Charles DAYOT**  
Maire de Mont de Marsan



En cas d'empêchement et de rédaction d'un pouvoir, veuillez transmettre celui-ci à l'adresse suivante: [assemblees@montdemarsan-agglo.fr](mailto:assemblees@montdemarsan-agglo.fr)



Direction des Affaires Juridiques  
et de la Commande Publique  
Service des Assemblées

## ORDRE DU JOUR

### Conseil Municipal du 26 septembre 2024

1. Procès-verbal de la séance du 20 juin 2024.
2. Compte rendu des décisions du Maire.

#### **I – Affaires générales**

3. Transmission dématérialisée à la PMI des actes de naissance.
4. Drogations au repos dominical accordées par le Maire (année 2025) – Avis du Conseil Municipal.
5. Renouvellement de la carte achats publics.

#### **II – Finances**

6. Décision modificative n°1 – Budget annexe du crématorium.
7. Liste de présentation d'admission en non-valeur (année 2015) – Budget annexe du crématorium.
8. Décision modificative n°2. – Budget principal Ville.

#### **III – Géothermie – Développement et transition écologique**

9. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de la régie chauffage urbain et de la géothermie – année 2023.
10. Participation communale aux travaux d'éclairage public et d'éclairage extérieur des terrains de sports.

#### **IV – Ressources Humaines**

11. Mise à jour du tableau des effectifs.
12. Approbation de la charte du télétravail.

## **V – Action Cœur de Ville**

- 13.* Délibération de principe pour le lancement d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI) dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).
- 14.* Campagne de ravalement de façades – Attribution de subventions- Modificatif.
- 15.* Campagne de ravalement de façades – Attribution de subventions.
- 16.* Création d'une copropriété – Bâti 11 Rue Gambetta à Mont de Marsan.

## **VII – Urbanisme et foncier**

- 17.* Cession bâti 1555 Avenue du Maréchal Juin à Mont de Marsan - Parcelle cadastrée Section BK n°0047 d'une contenance de 1 078 m<sup>2</sup>.
- 18.* Conventions de servitudes avec le SYDEC – Alimentation sanitaires Parc de Nahuques.
- 19.* Cession terrain nu - 20 Avenue Barbe d'Or à Mont de Marsan - Parcelle cadastrée Section BK n°1022 d'une contenance de 765 m<sup>2</sup>.
- 20.* Fonds de concours modificatif de la Ville de Mont de Marsan pour l'aménagement de l'Entrée Nord-Ouest réalisé par Mont de Marsan Agglomération.
- 21.* Rapport d'activité de la Société d'Aménagement des Territoires et de l'Équipement des Landes (SATEL) – année 2023.

## **VIII – Culture et patrimoine**

- 22.* Inscription à l'inventaire réglementaire du musée Despiau-Wlérick d'une peinture par Louis-Anselme Longa (1809-1869).
- 23.* Dénomination du parking du lycée Charles Despiau « Place Samuel Paty ».

**Questions diverses.**